

# Rapport d'expertise

# Chemin de Sorécot 57 - Parcelle RF n° 1608 1033 Cheseaux-sur-Lausanne



Copropriété pour ½ de Mme Magali D'Attoli et ½ de M. Antonio D'Attoli

Vevey, le 20 juin 2025 AM/ti

## **SOMMAIRE**:

- 1/ Mandat
- 2/ Parcelle à expertiser
- 3/ Sources d'informations
- 4/ Situation et localisation
- 5/ Photos
- 6/ Parking et aménagements extérieurs
- 7/ Affectation de la parcelle
- 8/ Recensement architectural du Canton de Vaud
- 9/ Cadastre des sites pollués
- 10/ Cadastre des dangers naturels
- 11/ Caractéristiques du bien-fonds
- 12/ Descriptif sommaire du bien
- 13/ Etat général
- 14/ Valeur de rendement
- 15/ Valeur intrinsèque
- 16/ Valeur vénale du bien complet
- 17/ Valeur d'expert
- 18/ Remarques finales
- 19/ Extrait du registre foncier
- 20/ Polices ECA
- 21/ Plans







## 1/ Mandat

Par le courrier A, du 28.04.2025, l'Office des Poursuites du district de Lausanne, a mandaté le bureau Atelier.com architecture SA, afin d'expertiser la parcelle RF n°1608, sises au lieu-dit « Chemin de Sorécot 57 », à 1033 Cheseaux-sur-Lausanne, propriété pour ½ de Mme Magali D'Attoli et ½ de M. Antonio D'Attoli.

## 2/ Parcelle à expertiser

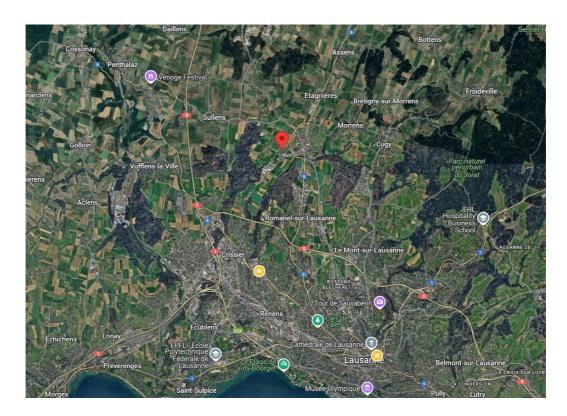
Parcelle RF 1608 Chemin de Sorécot 57
Commune de Cheseaux-sur-Lausanne

## 3/ Sources d'informations

- Extrait du Registre Foncier de la parcelle RF n° 1608
- Polices assurances ECA
- Visite des lieux en date du 04.06.2025, en présence de MM. Monge et Rod, de l'Office des Poursuites de Lausanne et Mme D'Attoli, propriétaire pour ½.
- Plans

## 4/ Situation et localisation

Cette propriété est située dans un quartier calme et résidentiel de Cheseaux-sur-Lausanne. Toutes les commandités telles que centre scolaire, commerces et transports publics (TL/LEB), sont facilement accessibles à pieds (10-15 minutes) et les principaux axes routiers et autoroutiers sont également joignables en 10 minutes depuis l'habitation en voiture.











Accès propriété



Façade EST



Façade OUEST



Entrée villa



Garage box



Façade SUD









Façade SUD



Piscine



Piscine



Terrasse SUD



Piscine









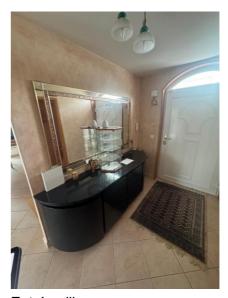
Entrée villa



Cuisine



Salle de douche rez



Entrée villa



Cuisine



Salle de douche rez









Penderie



Séjour/Salle à manger



Escalier accès rez



Séjour



Salle à manger



Escalier étage









Escalier étage



Chambre



Accès mezzanine



Chambre



Chambre + accès mezzanine



Chambre avec mezzanine









Chambre avec mezzanine



Salle de bain



Local technique



Salle de bain



Escalier accès sous-sol



Local technique





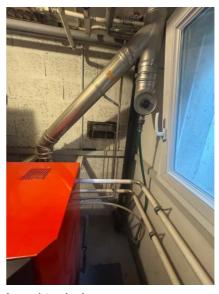




Local technique



Buanderie



Local technique



Buanderie







# 6/ Parking et aménagements extérieurs

La propriété bénéficie d'un bel espace extérieur engazonné, d'une piscine et d'une terrasse dallée orientée SUD-OUEST.

Une zone de parking sous couvert peut accueillir deux véhicules et garage (box) complète l'espace parking.

A noter également la bonne qualité de ses aménagements extérieurs avec une zone pavée pour l'accès voitures et piétons et une végétation bien entretenue.

Pour la privatisation, un portail automatique a été installé.

# 7/ Affectation de la parcelle

Zone à options (para agricoles, villa individuelle ou jumelle)

# 8/ Recensement architectural du Canton de Vaud

Non

# 9/ Cadastre des sites pollués

Non

# 10/ Cadastre des dangers naturels

Zone de ruissellement – Degré 1

# 11/ Caractéristiques du bien-fonds

# Parcelle à expertiser RF 1608

Commune Cheseaux-sur-Lausanne

N° immeuble 1608

Adresse Chemin de Sorécot 57

E-GRID CH644583954194

No plan 3

Surface 914 m<sup>2</sup>, numérique

Bâtiments/Constr. Habitation

No d'assurance : 914a, 81 m<sup>2</sup>

Garage

No d'assurance : 914b, 25 m<sup>2</sup>

Estimation fiscale 690'000.- 2008 (21.01.2009)

<u>Propriété</u> Copropriété simple pour ½ de Magali et Antonio D'Attoli





## 12/ Descriptif sommaire du bien

Sur le bien-fonds expertisé est implanté une villa de 2 niveaux et mezzanine et d'un sous-sol complètement enterré, construit en 2003, puis "transformé" en 2007 par l'ajout du couvert à voitures et de la piscine.

La villa a été construite de manière traditionnelle pour son époque soit ; structures béton et isolations périphériques, fenêtres et portes-fenêtres en PVC double vitrage.

La production de chaleur est garantie par l'apport de pelet (bois) et distribuée par le système de chauffage au sol.

Les matériaux de finitions datent de la construction et sont de bonnes factures et semblent avoir été bien entretenus tout le long de ces années.

La toiture, tout comme le reste de cette construction est saine et ne présente aucun défaut majeur visible.

La distribution de la villa est comme suit :

## Sous-sol

- pièces aménagées (non comptabilisée en pièce)
- local disponible
- chaufferie/buanderie
- cave
- abris PC

### Rez-de-chaussée

- hall avec penderie
- cuisine agencée
- séjour, salle à manger avec cheminée
- accès terrasse
- WC/douche

#### <u>Etaqe</u>

- hall
- 4 chambres dont une donnant accès à la mezzanine (galetas)
- salle de bains (baignoire d'angle)

#### Extérieur

- un garage (box) indépendant pour 1 voiture
- un couvert pour 2 voitures
- une piscine ~ 8 x 4 m
- un jardin engazonné (plat)

#### Données et surfaces :

- sous-sol 64 m2
- rez/étage/mezzanine (parties habitables) ~ 165 m2
- garage box: 1 voiture
- couvert extérieur : 2 voitures
- piscine extérieure







# 13/ Etat général

Parties bâtiments	Eléments	Notations
Gros œuvre 1	Murs / éléments porteurs	В
	Dalles / poutraisons et planchers	В
	Charpente	В
Gros œuvre 2	Revêtement de façades	В
	Fenêtres et portes extérieures	В
	Volets	В
	Couverture (toiture)	В
	Isolations	В
		Logement
Aménagements intérieurs	Galandages	В
	Menuiserie intérieure	В
	Agencement de cuisine	В
	Revêtements de sols, de murs et plafonds	В
Installations	Electricité (installation)	В
	Sanitaire (installation, tuyaux, canalisations)	В
	Sanitaire (appareils)	В
	Appareils de cuisine	В
	Chauffage (production)	В
	Chauffage (distribution)	В

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive

# Description des notations

Excellent

Bon

Récent ou relativement ancien, mais en bon état

Convenable

Mauvais

Pratiquement neuf et/ou en excellent état

Récent ou relativement ancien, mais dans un état convenable

Très ancien et /ou en mauvais état







# 14/ Valeur de rendement

Il n'existe aucun bail sur ce logement. Toutefois, nous déterminons une valeur de rendement, en attribuant une valeur locative théorique à cet ensemble.

Dès lors, la valeur de rendement se calcule comme suite :

Considérant la localisation du bien, ses caractéristiques constructives, son état d'entretien, son affectation et le marché actuel, nous appliquerons un taux de capitalisation de 4%

## Calcul de la valeur de rendement

# 15/ Valeur intrinsèque

Cette construction date de 2003, mais a toujours été bien entretenue. Son état bon d'entretien nous fait opter pour un coefficient de vétusté de 11%, soit 0.5% par an ; âge de la maison 22 ans.

# Calcul de la valeur intrinsèque

La valeur du terrain (914 m²) est admise à ~40 % de la valeur à neuf de la construction CHF 372'680. —

Coût de la construction de la villa et du garage :

Report	CHF	829′213. —
Taxes et raccordements Aménagements extérieurs et piscine Frais financiers et divers	CHF CHF	40′000. — 130′000. — 60′000. —
Total valeur intrinsèque	CHF 1'431'893. —	

Admis à CHF 1'431'000.—







## 16/ Valeur vénale du bien-fonds RF 1608

## Calcul de la valeur vénale

(Valeur de rendement 
$$\times$$
 2) + valeur intrinsèque, soit : 3

Valeur vénale admise à

CHF 1'317'000.-

# 17/ <u>Valeur d'expert RF n° 1608, commune de Cheseaux-sur-Lausanne</u>

La valeur vénale de la propriété CHF 1'317'000.—

Part pour ½ chacun, Mme Magali D'Attoli: CHF 658'500.—

Part pour ½ chacun, M. Antonio D'Attoli: CHF 658'500.—

# 18/ Remarques finales

Cette valeur est déterminée en fonction de l'appréciation de l'expert, des éléments visibles sur place lors de la visite, des documents transmis, des remarques des pages précédentes et du marché immobilier dans la région.

En outre, nous faisons une réserve pour le cas où les bases de calculs, les conditions locales, l'évolution du marché immobilier, les taux d'intérêts, ou des inconvénients imprévisibles viendraient modifier tout ou partie des éléments du présent rapport.







Heure: 09.12

Nom Prénom: Monge Patrick

## Extrait du registre foncier Bien-fonds Cheseaux-sur-Lausanne / 1608

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique

5582 Cheseaux-sur-Lausanne

Tenue du registre foncier Numéro d'immeuble fédérale 1608

Forme de registre foncier

fédérale

E-GRID Surface CH644583954194 914 m², numérique

Mutation

 $16.04.2002\ 007\text{-}2002\text{/}1596\text{/}0\ \text{Mutation aux immeubles , de P. 486: 408 m2, de P. 488: 503 m2}$ 

25.06.2003 007-2003/3168/0 Mutation aux immeubles , taxe 14.06.2004 007-2004/3110/0 Attribution de nouveaux nos Al

21.05.2008 007-2008/2379/0 Cadastration 13.02.2015 007-2015/779/0 Mensuration

Autre(s) plan(s):

No plan:

3

Désignation de la situation

Chemin de Sorécot 57

Sous le Mont

Couverture du sol

Bâtiment(s), 106 m²

Accès, place privée, 103 m²

Jardin, 586 m<sup>2</sup> Route, chemin, 80 m<sup>2</sup>

Route, cnemin, 80 m² Trottoir, place piétonnière, 39 m²

**Bâtiments/Constructions** 

Habitation, N° d'assurance:

914a, 81 m<sup>2</sup>

Garage, Nº d'assurance:

914b, 25 m<sup>2</sup>

Observations MO

Observations RF

Feuillet de dépendance

Estimation fiscale

690'000.00

2008 (21.01.2009)

Propriété

Copropriété simple pour 1/2 D'Attoli Antonio 03.09.1968,

Copropriété simple pour 1/2

D'Attoli Magali (Giardiello), 20.05.1970,

15.07.2002 007-2002/3358/0 Achat

15.07.2002 007-2002/3358/0 Achat

Mentions

15.07,2002 007-2002/3360/0

Restriction du droit d'aliéner LPP s/part de D'Attoli

Magali ID.007-2002/006389

Servitudes

11.10.1984 007-434039

(C) Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées

ID.007-2001/008168

en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1654 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1655 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1656 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1657

16.04.2002 007-2002/1596/0

(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.007-

2002/003233

en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/485 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/486 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/488 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1603 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1607

16.04.2002 007-2002/1596/0

(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.007-

2002/003233

à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/485 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/486 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1603 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605

16.04.2002 007-2002/1596/0

(C) Canalisation(s) ID.007-2002/003234

en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/485 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/486 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/488 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1484 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1602 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1603 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1604

en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1606 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1607

16.04.2002 007-2002/1596/0 (D) Canalisation(s) ID.007-2002/003234

à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/485 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/486 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1603 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605

16.04.2002 007-2002/1596/0 (C) Passage à pied, pour tous véhicules et

canalisations ID.007-2002/003235

en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/488 en faveur de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1607 (D) Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées

ID.007-2002/003236

à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/488 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1604 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605 à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1606 (D) Canalisation(s) quelconques ID.007-2002/003238

à charge de B-F Cheseaux-sur-Lausanne 5582/1605

16.04.2002 007-2002/1596/0

16.04.2002 007-2002/1596/0

#### Charges foncières Aucun(e)

#### Annotations

(Droit de profiter des cases fibres, voir droits de gage)

10.03,2023 007-2023/1400/0

Restriction du droit d'aliéner, procédé LP s/part de

D'Attoli Antonio ID.007-2023/001558

19.05.2023 007-2023/3350/0

Restriction du droit d'aliéner, procédé LP s/part de

D'Attoli Antonio ID,007-2023/002236

29.06.2023 007-2023/4714/0

Restriction du droit d'aliéner, procédé LP s/part de

D'Attoli Antonio ID.007-2023/002867

#### Exercices des droits

Servitude, Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées, ID.007-2001/008168

Cette servitude s'exercera selon le tracé teinté en rouge (tronçons A-B-C) sur le plan annexé.

Ces canalisations et chambres seront entretenues par le propriétaire des parcelles 516, 523 et 800, soit Monsieur Roland Homberger.

Servitude, Passage à pied Cette servitude s'exerce selon le tracé teinté en jaune sur le plan annexé.

et pour tous véhicules, ID.007-2002/003233

Les frais d'entretien et de renouvellement éventuel du passage à pied et pour tous véhicules sont à la charge des propriétaires des parcelles intéressées au prorata de la surface de plancher brute autorisée sur chaque parcelle et des tronçons utilisés, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses

utilisateurs Tout dégâts sera réparé par les soins et aux frais de celui qui l'aura causé.

Servitude, Canalisation(s), Cette servitude s'exerce selon le tracé teinté en jaune sur le plan annexé. ID.007-2002/003234

Les frais d'entretien ou de remplacement éventuel des canalisations sont à la charge des propriétaires des parcelles intéressées au prorata de la surface de plancher brute autorisée sur chaque parcelle et des troncons utilisés, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses utilisateurs.

Tout dégâts sera réparé par les soins et aux frais de celui qui l'aura causé.

pour tous véhicules et canalisations, ID.007-2002/003235

Servitude, Passage à pied, Cette servitude s'exerce selon le tracé teinté en bleu sur le plan annexé.

Les frais d'entretien du passage à pied et pour tous véhicules ainsi que des canalisations sont à la charge des propriétaires des fonds dominants et servants, chacun pour une demie, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses utilisateurs.

Tout dégât sera réparé par les soins et aux frais de celui qui l'aura causé.

Modification d'exercice du 8 juillet 2002 RF No 2002/03234:

L'exercice est complété par la clause suivante:

Les frais de construction du passage à pied et pour tous véhicules ainsi que des canalisations sont à la charge des propriétaires des deux fonds dominants et servants, chacun pour 1/2, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses utilisateurs.

Dans le cas où le passage serait réalisé initialement tout ou partiellement par et aux frais d'un seul des deux bien-fonds dominant et servants, le deuxième biens-fonds remboursera au premier, à sa première requête, la moitié desdits frais sur présentation des factures.

Servitude, Canalisation(s) d'eaux claires et d'eaux usées, ID.007-2002/003236

Cette servitude s'exerce selon les tracés teintés en rouge et bleu sur le plan annexé.

Il est expressément précisé que le fonds servant pourra également utiliser les canalisations.

Les frais d'entretien et de remplacement éventuel des canalisations seront à la charge des propriétaires des parcelles intéressées à la servitude au prorata de la surface de plancher brut autorisée sur chaque parcelle et des tronçons utilisés, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses utilisateurs.

Tout dégât sera réparé par les soins et aux frais de celui qui l'aura causé. Cette servitude s'exerce selon le tracé teinté en rouge sur le plan annexé.

Il est expressément précisé que le fonds servant pourra également utiliser les canalisations.

Les frais d'entretien et de remplacement éventuel des canalisations seront à la charge des propriétaires des parcelles intéressées à la servitude au prorata de la surface de plancher brute autorisée sur chaque parcelle et des troncons utilisés, tout embranchement personnel étant à la charge exclusive de son ou ses utilisateurs. Tout dégât sera réparé par les soins et aux frais de celui qui l'aura causé.

Servitude, Canalisation(s) quelconques, ID.007-2002/003238

Mention, Restriction du droit d'aliéner LPP s/part de D'Attoli Magali, ID.007-

Cette mention est inscrite conformément à l'article 30e de la loi du 17 décembre 1993 sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance professionnelle.

2002/006389

Annotation, Restriction du droit d'aliéner, procédé LP s/part de D'Attoli Antonio, ID.007-2023/001558

Annotation, Restriction du Dépôt d'une ordonnance de séquestre selon PJ annexée.

Annotation, Restriction du droit d'aliéner, procédé LP

Annotation, Restriction du Dépôt d'une ordonnance de séquestre selon PJ annexée.

droit d'aliéner, procédé LF s/part de D'Attoli Antonio, ID.007-2023/002236

Annotation, Restriction du Dépôt d'une ordonnance de séquestre selon PJ annexée.

droit d'aliéner, procédé LP s/part de D'Attoli Antonio, ID.007-2023/002867

#### Droits de gage immobilier

15.07.2002 007-2002/3359/0 Cédule hypothécaire de registre, Fr. 1'350'000.00, 1er rang, Intérêt max.

10%, ID.007-2002/007358, Droit de gage individuel

Créancier hypothécaire Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne (IDE: 06.12.2013 007-2013/6201/0

CHE-105.934.376)

Observation:

Intérêts : La cédule ne garantit que les intérêts effectivement dus.

Dénonciation : Moyennant un préavis de six mois pour la fin d'un mois, le créancier ou le débiteur peut dénoncer en tout temps la dette incorporée

dans le titre au remboursement total ou partiel.

#### **Explications:**

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.

Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.

ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

#### Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques: Non affiché Numéro de radiation: Non affiché Structure détaillée de la propriété; Non affiché ID des autres droits: Affiché ID des gages immobiliers: Affiché Tous les titres de droit: Affiché Extrait détaillé des autres droits: Affiché Extrait détaillé des gages immobiliers: Affiché



# Guichet cartographique cantonal





#### **Division assurance**

Av. du Grey 111 Case postale 1001 Lausanne www.eca-vaud.ch



Commune 128 Cheseaux-sur-Lausanne

Bâtiment

914

Référence 100215105-1/2

Madame et Monsieur Magali D'Attoli et Antonio

D'Attoli

Ch. de Sorécot 57

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

#### **Habitation individuelle**

Emplacement: Cheseaux-sur-Lausanne, Ch. de Sorécot 57

Année construction:

2003

Année dernière transformation: 2007

Description volumique	Surf. (m2) H	łaut. (m)	رد <u>کm) Volume</u>	Valeur (Fr)
Sous-sol: caves, chaufferie, buanderie, abri,				
salle de jeux	76	2.7	205	199'752.00
Rez : logement	81	2.7	219	237'921.60
1er étage : logement	81	2.6	211	219'777.60
Combles : logement yc toiture	81	1.05	85	92'344.00
Couvert 2 voitures	34	2.6	. 88	25'625.60
	Total:		808	775'420.80

#### Description par activité

Couvertures:

Incendie et éléments naturels

<u>Pourcentage</u>

Valeur (Fr)

Logement

100.00

775'420.80

Total:

100.00

775'420.80

Couvertures complémentaires:

Côté cour, Côté jardin

Valeur (Fr) 100'000.00

Année/indice

2025 / 140

Date d'effet

07.12.17

Date d'édition

25.04.25

Page 1

sur

#### **Division assurance**

Av. du Grev 111 Case postale 1001 Lausanne www.eca-vaud.ch



Commune 128 Cheseaux-sur-Lausanne

Bâtiment

947

Référence 100215102-1/2

Madame et Monsieur Magali D'Attoli et Antonio

D'Attoli

Ch. de Sorécot 57

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

### Garage pour véhicule

Emplacement: Cheseaux-sur-Lausanne, Ch. de Sorécot 57

Année construction:

2003

Année dernière transformation:

**Description volumique** 

Surf. (m2) Haut. (m)

Volume (m3)

Valeur (Fr)

Garage 1 box

15

2.6

27'300.00

Total:

39

27'300.00

#### Description par activité

Couvertures:

Incendie et éléments naturels

Pourcentage

Valeur (Fr)

Garage

100.00

27'300.00

Total:

100.00

27'300.00

Année/indice

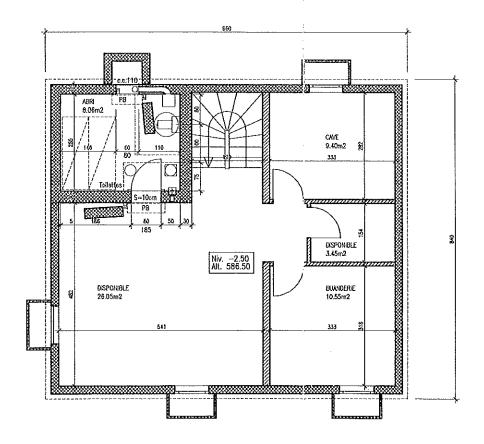
2025 / 140

Date d'effet

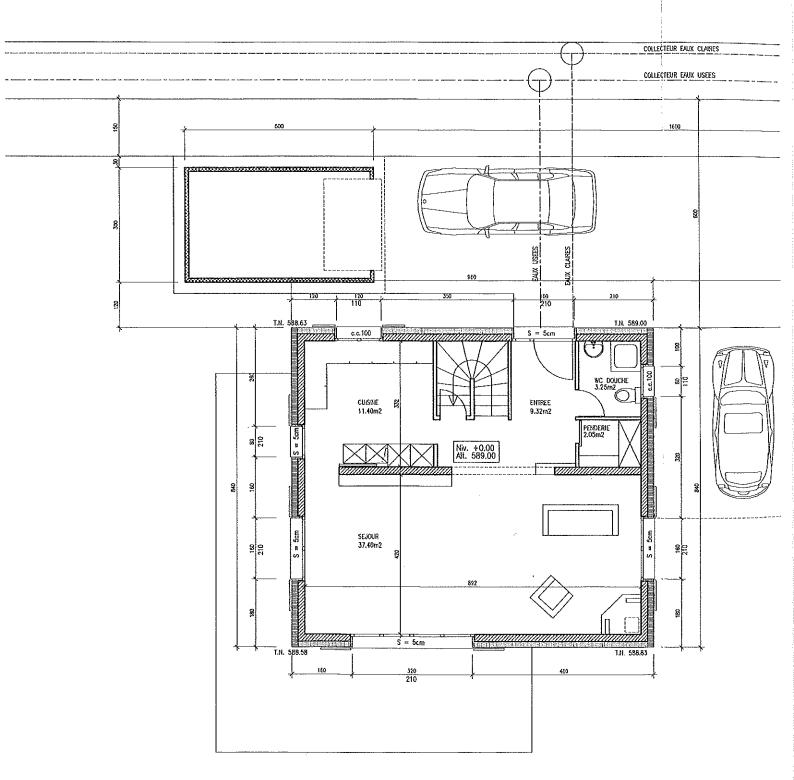
07.12.17

Date d'édition

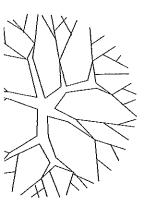
25.04.25

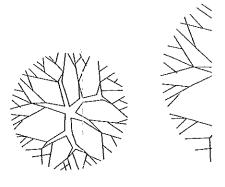


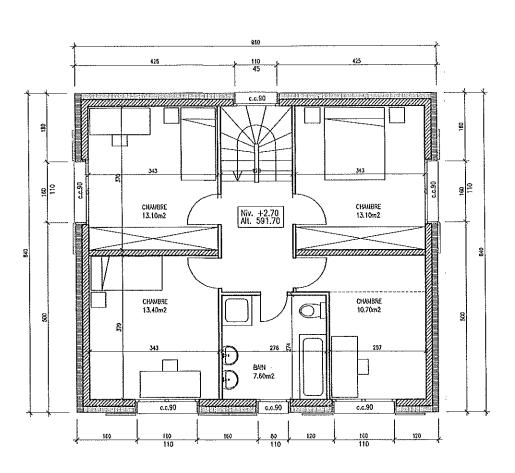
Plan du sous-sol



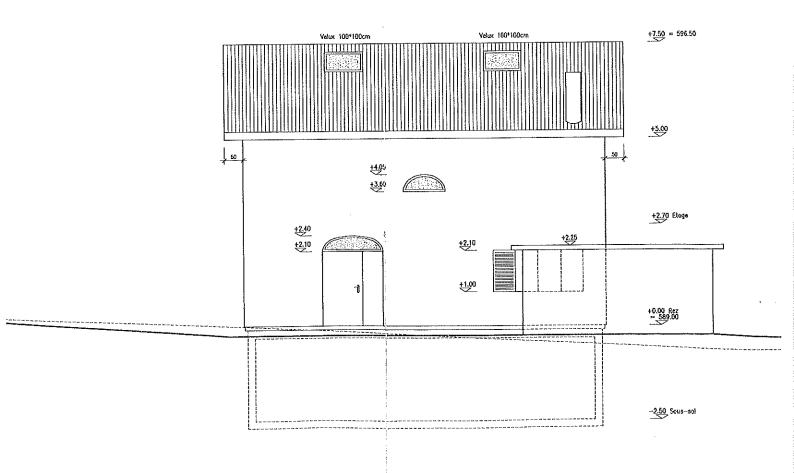
Plan du rez-de-chaussée

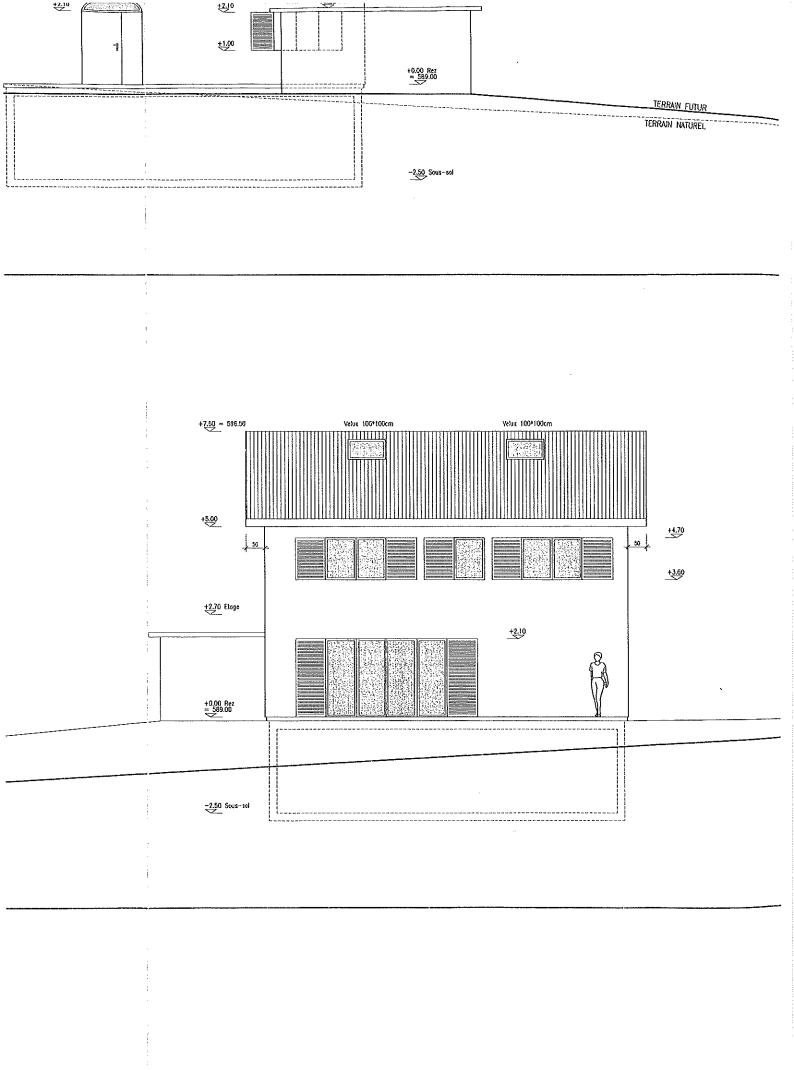


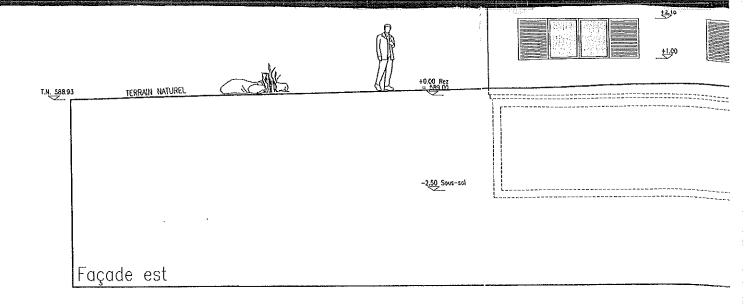


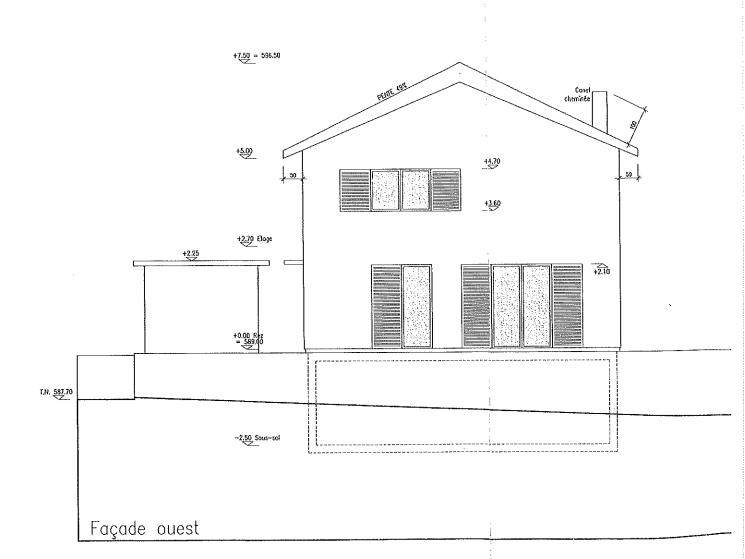


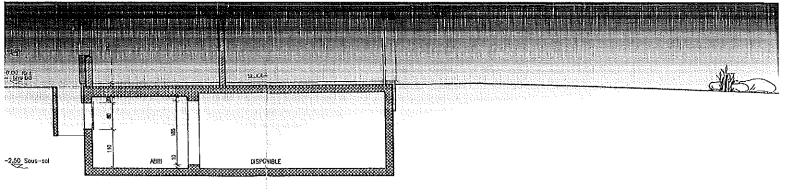
Plan de l'étage



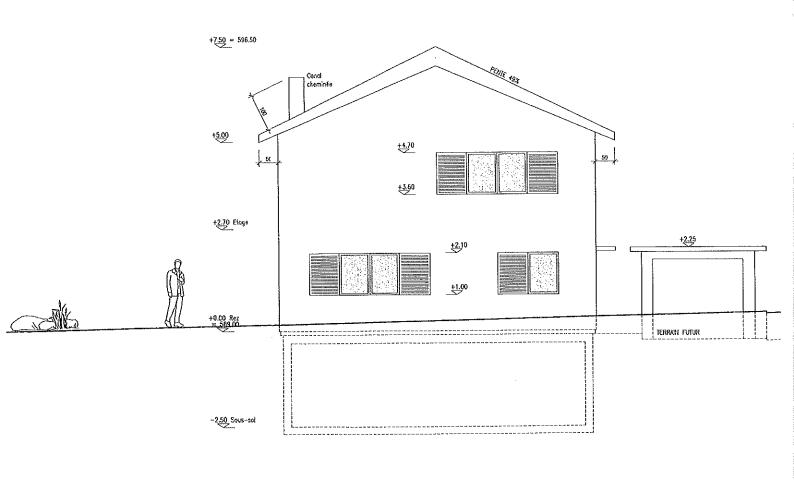


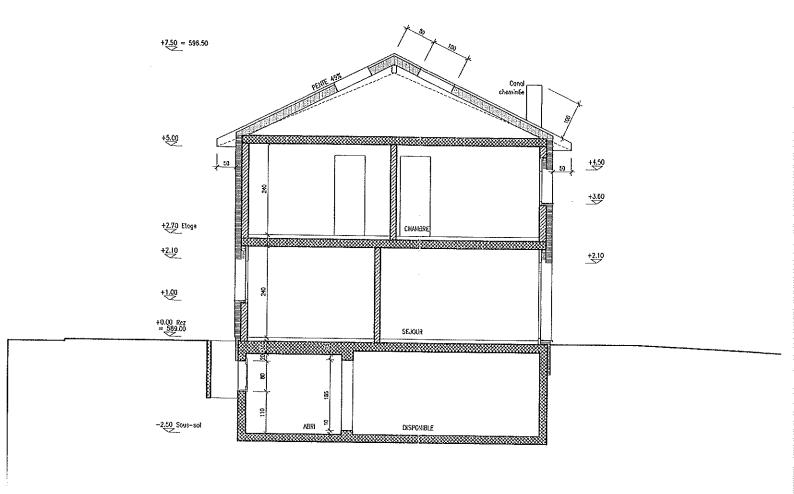






le





Coupe transversale

